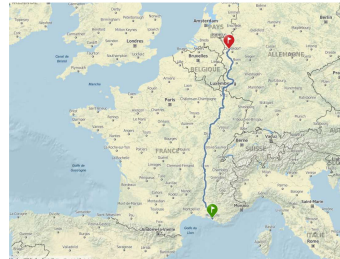


## ALLEMAGNE



### 1) Présentation du pays<sup>1</sup>

#### Données géographiques

Superficie : 357 340 km<sup>2</sup>, elle compte parmi les plus grands pays européens.

Capitale : Berlin

Principales villes : Le siège du gouvernement, avec à sa tête la chancelière Angela Merkel, est situé dans la ville de Berlin, la capitale du pays est dans la ville fédérale de Bonn. La ville de Francfort-sur-le-Main est considérée comme la capitale financière de l'Allemagne. C'est dans cette ville que se trouve la Banque centrale européenne.

Langue du pays : allemand

Monnaie : Euro

Fête nationale : le 3 octobre est la fête nationale allemande, jour de la commémoration de la réunification du pays.

#### Données démographiques

Population : 81,8 millions (2015)

Espérance de vie : 77 ans et 9 mois pour les hommes et 82ans et 10 mois pour les femmes (2014)

Taux d'alphabétisation : 100,00 % (2015)

Religions : catholicisme (32,9 %), protestantisme (32,5 %), Islam (3 %), judaïsme (0,14%)

#### Données économiques

Taux de croissance (prévisions pour 2016) : 1,8%

Taux de chômage : 2016) : 4,5% (après 5,0% en 2014)

Taux d'inflation : (taux moyen sur 12 mois) : 0,1% (après 0,8% en 2014)

Parts des principaux secteurs d'activités dans le P.I.B. : agriculture : 0,9 %, industrie : 28,2 %, services : 72%

---

<sup>1</sup>Source : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/allemande/presentation-de-l-allemande/>

## **Système politique :**

La République fédérale d'Allemagne a été instaurée le 23 mai 1949 par l'adoption de la Loi fondamentale (Grundgesetz). C'est une démocratie parlementaire.

## **2) Système scolaire<sup>2</sup> :**

Le système éducatif allemand met un point d'honneur à favoriser les compétences et aptitudes individuelles de chaque élève, tout au long des cycles de l'enseignement. Le but est à la fois de s'instruire et de s'épanouir. La conception du principe de « Bildung » (formation) a été créée en 1880 par Wilhelm von Humboldt, dont l'idée était de faire participer activement l'élève au processus de formation pour trouver son propre chemin. Publique et gratuite, l'école allemande est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans, et débute généralement à l'âge de 6 ans.

Toutefois, le système éducatif n'est pas défini en totalité au niveau fédéral par l'Etat, mais par les différents départements/collectivités territoriales, appelées « Länder ». C'est pourquoi certaines différences sont remarquables dans le déroulement des divers cycles de l'enseignement. L'organisation structurelle de base du système est néanmoins fixée par l'Etat fédéral allemand et est valable pour tous les Länder, indépendamment de leurs cultures et mœurs spécifiques.

Le système scolaire comporte plusieurs cycles d'enseignement, généraux et spécialisés.

**L'Enseignement préscolaire :** Le *Kindergarten* n'est pas obligatoire et payant. C'est le premier lieu qui accueille les enfants, à partir de 3 ans jusqu'à 6 ans. Son maître mot semble être « jeu libre » : aucune activité n'est imposée, l'enfant évolue au sein d'un espace de découverte.

**L'Enseignement obligatoire** (école élémentaire) : La *Grundschule*, s'étend sur quatre années : classes 1 à 4. À la fin de la 4<sup>e</sup> classe, les enfants choisissent la filière la plus appropriée parmi celles qui leur sont proposées : la *Hauptschule*, la *Realschule* ou le *Gymnasium*.

- La *Hauptschule* comprend 5 à 9 classes et propose une formation générale. Elle a pour objectif de préparer les élèves à l'apprentissage.
- La *Realschule* commence en classe 5 (environ 11 ans) et se poursuit jusqu'à la classe 10. Les enseignements y sont plus complets tout en restant généraux.

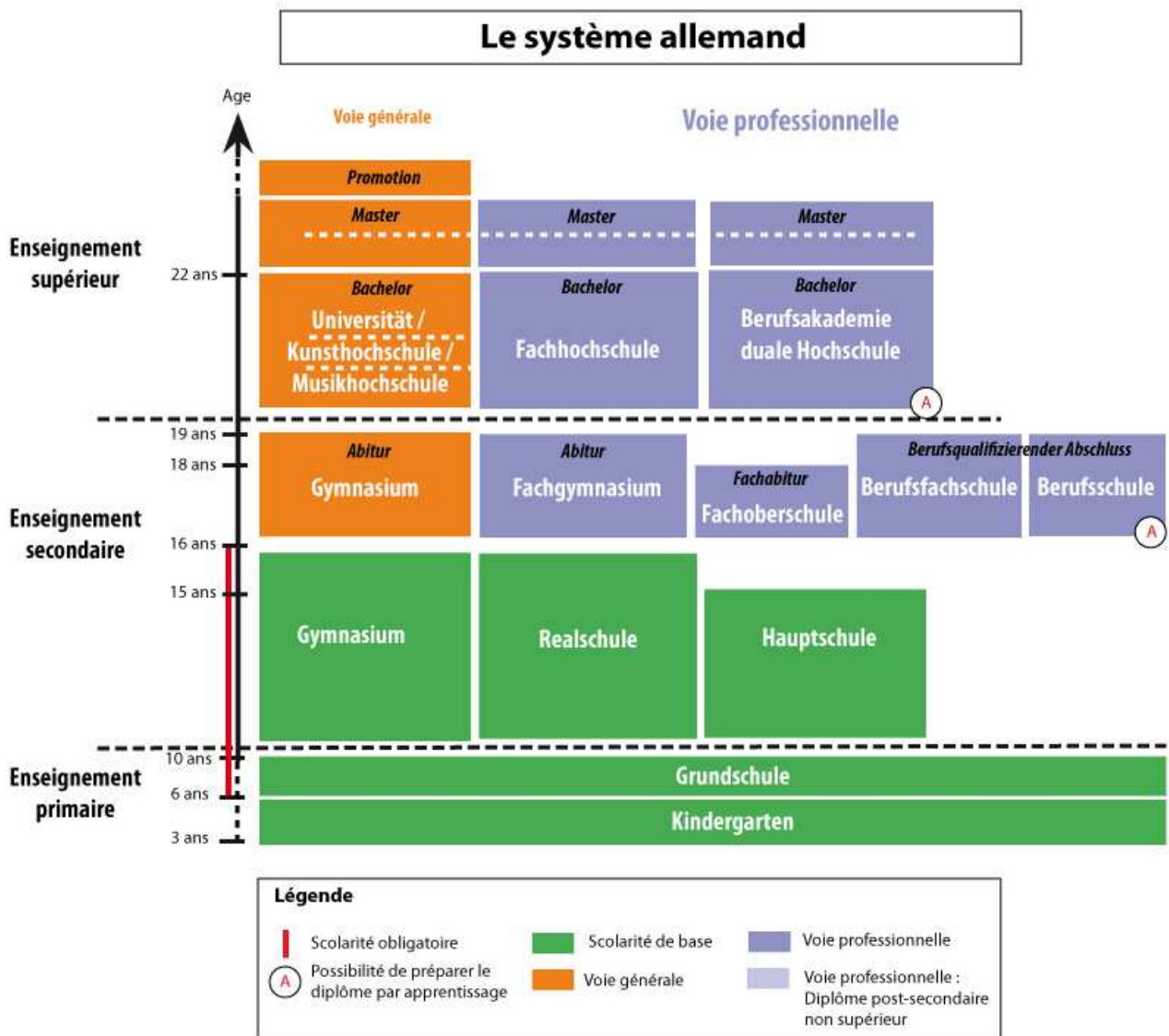
Les diplômés de la *Hauptschule* ou de la *Realschule* envisagent, pour la plupart, une formation professionnelle.

- Le *Gymnasium* s'apparente au système français du collège et du lycée. Il s'agit d'une formation générale qui, selon les *Länder*, dure 8 ou 9 ans et qui débouche sur l'*Abitur* l'équivalent du baccalauréat.

Dans certains Länder, il existe des *Gesamtschule* (le collège unique) pour offrir une égalité des chances à tous les élèves. Ces derniers sont ensuite répartis en fonction de leurs capacités. Après l'équivalent de la 3<sup>e</sup> française (14-15 ans), les élèves peuvent partir en *Lehre* ou rester 3 ans de plus pour avoir leur *Abitur*. C'est une tendance qui se développe mais il n'y a pas de *Gesamtschule* dans tous les landers.

---

<sup>2</sup> Source : <http://lyceepourtous.fr/#allemagnesys>



Source : <https://de.pinterest.com/explore/syst%C3%A8me-%C3%A9ducatif-945442006025/>  
 Dans ce schéma ne figure pas le collège unique ou Gesamtschule

### Les diplômes professionnels sanitaires et sociaux enseignés au lycée Vera Beckers sont :

- Formation d'auxiliaire de puériculture en 2 ans : zweijährige Berufsfachschule für Gesundheitswesen (staatlich geprüfte/r Kinderpfleger/in) (BKI) :
- Baccalauréat professionnel qui correspondrait à notre baccalauréat SPVL en 2 ans : weijährige höhere Berufsfachschule für Sozial- und Gesundheitswesen, Schwerpunkt Sozialwesen / FHR (CSW)
- Baccalauréat professionnel qui correspondrait à notre baccalauréat ASSP en 2 ans : weijährige höhere Berufsfachschule für Sozial- und Gesundheitswesen, Schwerpunkt Sozialwesen / FHR (CGW)
- Baccalauréat CGW mais réservé aux adultes (1 an) : Fachoberschule für Sozial- und Gesundheitswesen für Schülerinnen und Schüler mit abgeschlossener Berufsausbildung (CFB)

- Baccalauréat professionnel qui aux baccalauréats ci-dessus ASSP et SPVL (Option à choisir par l'élève santé ou social) mais la 1<sup>ère</sup> année est en alternance, la 2<sup>ème</sup> au lycée : Fachoberschule für Sozial- und Gesundheitswesen (CFO)
- Baccalauréat + diplôme d'éducateur/animateur (2 ans + 1 année en milieu professionnel pour valider le diplôme professionnel) : Erzieher/in / AHR (DEZ)
- Formation d'éducateur/animateur de jeunes enfants en 2 ans avec la dernière année en alternance : Fachschule für Sozialpädagogik (ESP)
- Formation d'éducateur/animateur spécialisé pour les personnes handicapées : Fachschule für Heilerziehungspflege (EHE)
- Formation d'assistante sociale/auxiliaire de vie spécialisée pour les personnes handicapées en 2 ans : zweijährige Berufsfachschule für Sozial- und Gesundheitswesen / staatl. geprüfte/r Sozialassistent/in, Schwerpunkt Heilerziehung (BHH)
- Formation d'éducateur/animateur de jeunes enfants (formation continue) : Aufbaubildungsgang Bildung, Betreuung und Erziehung von Kindern unter drei Jahren (EKU)
- Formation d'éducateur/animateur spécialisé en éducation à la santé (formation continue) : Aufbaubildungsgang Bewegung und Gesundheit (EBG)
- Formation d'assistante sociale/auxiliaire de vie qui correspondrait à notre baccalauréat ASSP en 2 ans weijährige Berufsfachschule für Sozial- und Gesundheitswesen, staatl. geprüfte/r Sozialassistent/in (BSH)
- Formation continue réservée aux éducateurs/animateurs voulant se spécialisés pour travailler avec des enfants handicapés au sein des écoles : Aufbaubildungsgang Fachkraft für inklusive Bildung und Erziehung (EIB)

### 3) Système de santé :

"Le rôle de la santé publique est de maintenir, de reconstituer ou d'améliorer l'état de santé de ses assurés. Les assurés sont co-responsables de leur santé (...) A travers leurs explications, leurs conseils et leurs prestations, les caisses de santé concourent aux conditions de vie saines de leurs assurés. "(Sozialgesetzbuch V - art. 1)

Le système de santé allemand est mixte : il est géré par des caisses de santé publiques et des caisses de santé privées.

Toute personne résidant sur le territoire allemand est dans l'obligation de posséder une couverture santé minimale - soit publique, soit privée.

- L'organisation des caisses publiques de santé (Gesetzliche Krankenversicherung - GKV) repose sur le principe de solidarité, chacun payant en fonction de ses revenus. Elles assurent une prise en charge médicale minimale aux actifs, retraités, ayants-droit, personnes handicapées, étudiants et apprentis. Il existe plus de 150 caisses.

Le médecin généraliste pilote la prise en charge médicale d'un malade. L'assurance publique couvre dans ce cadre-là, le strict minimum. La complémentaire santé privée s'avère utile afin de bénéficier de remboursements pour les prestations non prises en charge. Les complémentaires de santé ne sont pas financées par l'employeur, il faut choisir sa mutuelle seul.

- Les caisses d'assurance privées (Private Krankenversicherung - PKV) ou chacun paye une cotisation fonction de son âge et de son état de santé à l'entrée dans l'assurance.

Une assurance privée sert des prestations sur mesure, choisies par l'assuré entre une protection basique, équivalente à l'assurance santé publique, et une protection "top niveau".

La grande majorité des personnes ont un médecin de famille qui les oriente vers un spécialiste en cas de besoin. C'est uniquement dans certains cas qu'il est permis d'aller voir directement un spécialiste sans avoir à passer par le médecin de famille.

Les médicaments sont achetés en pharmacies (Apotheke), visibles de loin avec leur grande enseigne rouge « A ». Il existe deux types de médicaments : ceux achetés sans ordonnance et ceux achetés que sur prescription, pour lesquels une ordonnance est nécessaire. Avec la sécurité sociale, la majorité des frais de médicaments sont couverts, une petite somme symbolique qui varie en fonction du prix réel du médicament est demandée. Quel que soit le type de couverture, les médicaments en vente libres ne sont jamais remboursés et ils sont parmi les plus chers d'Europe.

L'Allemagne compte trois types d'hôpitaux : les hôpitaux publics, les hôpitaux appartenant à des organisations à but non lucratifs (essentiellement religieux) et les hôpitaux privés. Les soins hospitaliers sont de bonnes qualités et les hôpitaux sont la plupart du temps équipés avec du matériel récent. Tous les hôpitaux, à l'exception de certains hôpitaux privés, sont ouverts à tous ceux qui possèdent une couverture santé.

### 4) Système social<sup>3</sup> :

Le régime légal de sécurité sociale allemand comprend cinq branches d'assurance : l'assurance pension, l'assurance maladie-maternité, l'assurance dépendance, l'assurance accidents (pour les risques accidents du travail et maladies professionnelles) et l'assurance chômage. Chaque branche d'assurance est gérée de manière autonome par des conseils d'administration composés paritairement de représentants des employeurs et de représentants des salariés. Dans le domaine de l'assurance chômage, la représentation est tripartite : employeurs, assurés et État. Outre le

---

Source : [http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime\\_allemande1.html](http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_allemande1.html) <sup>3</sup>

régime légal de sécurité sociale, la protection sociale en Allemagne prévoit également de diverses prestations familiales et allocations de logement, une aide sociale publique et des prestations minimales en faveur des demandeurs d'emploi.



**Coût de la vie:** similaire à la France

**Transports :** possibilité de prendre les transports en commun (bus, tramway, train) de louer des vélos

**Maitrise de la pratique du vélo**

**Repas :**

Früstück : Petit déjeuner en allemand, le mot FRÜHSTÜCK veut dire le morceau (das Stück) que l'on mange tôt (früh). Le petit déjeuner est un vrai repas. On mange du pain complet ou des petits pains (Brötchen). La plupart des Allemands prennent un petit déjeuner copieux qui comprend de la charcuterie, du fromage, de la confiture ou/et du miel. On boit du jus d'orange ou du cacao, du thé ou du café au lait. Il y a souvent aussi des œufs à la coque. De plus en plus de personnes mangent des cornflakes ou du muesli. Comme l'école commence à 8h, le petit déjeuner a souvent lieu entre 6h30 et 7h30.

Das Mittagessen : Le mot « Mittagessen » veut dire le manger (das Essen) du midi (Mittag). Le déjeuner est le repas le plus important de la journée. Il est souvent composé de pommes de terres accompagnées de légumes et de viande/ou de poisson, ou bien d'une soupe ou d'une potée. Le repas de midi peut parfois n'être que sucré : on mange une crêpe épaisse recouverte de compote ou une assiette de riz au lait saupoudré de sucre à la cannelle. Comme le déjeuner ne comprend souvent qu'un seul plat, le repas se déroule beaucoup plus rapidement qu'en France. Le midi, on mange sans pain et souvent il n'y a pas de dessert. Le déjeuner a souvent lieu entre 13h et 14h. En Allemagne, on mange beaucoup moins à des heures fixes qu'en France et on grignote aussi beaucoup entre les repas. Ainsi les restaurants sont ouverts à partir de 11h du matin et ferme le soir. On peut y manger à n'importe quelle heure, surtout dans les grandes villes.

Abendessen : Le mot « Abendessen » veut dire le manger (das Essen) du soir (Abend).

C'est souvent un repas froid: on met différentes sortes de pains, de la charcuterie, du fromage, des confitures et des salades ou des gros cornichons sur la table et chacun se sert comme il veut. Mais la tradition change, en ville, de plus en plus de gens font un repas chaud le soir.

Il a souvent lieu entre 18h et 19h.

Durée des repas : On peut dire que les Allemands restent moins longtemps à table que les Français puisque souvent les menus ne sont constitués que d'un plat et parfois d'un dessert.

**Savoir vivre et politesse** : On salue avec une légère inclinaison du buste, voire une poignée de main, les bises ne sont pas de mise. On appelle les personnes par leur titre. On dit Herr pour Monsieur et Frau pour Madame. A chaque fois le titre est suivi du nom de famille. La ponctualité est de rigueur. Le tri des déchets, la propreté des rues, ou encore le respect de la nature sont très estimés. Attendez que le feu piéton soit vert pour traverser.

**Intérêts d'un point de vue culturel:** visites : Krefeld Zoo, Stadtpark Urdingen, Les musées d'art de Krefeld (Museum Burg Linn,...). A proximité, les villes de Düsseldorf et de Cologne.

**Règlement et législation, code de la route:** les allemands sont réputés pour leur amour des règlements, un grand nombre de règles, d'instructions et de contraventions correspondantes sont retenues dans le « Bußgeldkatalog ». Cet ouvrage de plus de 500 pages – une liste de toutes les infractions possibles – sert de guide aux conducteurs allemands. Une bonne connaissance des particularités de la circulation en Allemagne peut éviter de recevoir un avis d'amende ou même un retrait de permis.

**Langue** : La langue parlée en majorité est l'allemand. Il convient de souligner qu'il existe de nombreux dialectes dont chacun indique de quelle région une personne est originaire. Mais l'allemand "standard" est compris par tous. Par ailleurs, un grand nombre de personnes parlent l'anglais.

### **Carte Européenne de santé**

**Vaccinations obligatoires:** se renseigner auprès de la structure d'accueil. Aucune vaccination n'est obligatoire pour entrer en Allemagne.

Pour aller plus loin :

[http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/index\\_en.php](http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/index_en.php)